



CROISIÈRE ANTARCTIQUE - 31 octobre au 15 novembre 2019

Bulletin de réservation, à retourner, accompagné de l'acompte et de la copie de votre passeport

INFORMATIONS AU :

04 72 76 75 66

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

PAR COURRIER :

(en renvoyant le bulletin de pré-inscription/contrat de vente dûment complété)

SELECTOUR BLEU VOYAGES – Les Jardins d'Entreprise
213 Rue de Gerland – Bât B2
69344 LYON CEDEX 07

@ PAR MAIL :

(en renvoyant le bulletin de pré-inscription /contrat de vente dûment complété)

voyager@bleu-voyages.fr

Premier participant

Mme M. Nom : Prénom :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à Pays : Nationalité :
N° de passeport: émis le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à :
Expire-le : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse
.....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : Pays :
Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
E-mail :

2^{ème} participant

Mme M. Nom : Prénom :
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à Pays : Nationalité :
N° de passeport: émis le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à :
Expire-le : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse
.....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : Pays :
Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
E-mail :

IMPORTANT : les informations communiquées doivent être conformes à celles figurant sur vos documents d'identité. Pensez à joindre La photocopie de votre passeport (en cours de validité 6 mois après le retour du voyage) à ce document.



Bleu Voyages

CONDITIONS TARIFAIRES **CROISIERE ANTARCTIQUE** - 31 octobre au 15 novembre 2019

Sélection de cabines	Prix par personne (cabine double)	Nombre de personnes	MONTANT TOTAL
CABINE INFINITY SUITE	12 490 €		
CABINE VERANDA SUITE	13 490 €		
Je souhaite bénéficier de l'assurance multirisques PRESENCE ASSISTANCE pour un montant de 3.7 % du total du voyage (à souscrire impérativement lors de la réservation, non remboursable) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	TOTAL CABINES		
	Montant ASSURANCES		
	Montant total		
Remarque ou demande particulière			

MODALITES DE REGLEMENT

Pour confirmer votre voyage, un acompte de 25 % doit être versé lors de la réservation (si effectuée + de 125 jours avant le départ) Le solde devra être versé au plus tard 125 jours avant le départ du voyage. Possibilité de règlement en 3 versements séparés.

Votre réservation implique l'acceptation des conditions d'annulation ci-après : frais d'annulation + de 200 jours avant le départ : 150€/ personne ; entre 200 et 151 jours du départ : 30 % du montant total du voyage ; entre 150 ET 126 jours du départ : 60 % du montant total du voyage ; moins de 125 jours du départ : 100 % (Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRESENCE)

REGLEMENT : (à remplir – dater et signer)

Par chèque bancaire à l'ordre de **Selectour Bleu Voyages**

Par carte bancaire

N° de la carte : |_|_|_|_| - |_|_|_|_| - |_|_|_|_| - |_|_|_|_|

Cryptogramme visuel : |_|_|_|_| (voir panneau signature au dos de la carte) - Date de validité : |_|_| / |_|_|

Nom du porteur : Prénom :

J'autorise l'agence Bleu Voyages à prélever sur ma Carte de Crédit le montant du voyage selon échéancier ci-dessus.

25 % à la réservation = SOLDE 75 % SOIT = (À 125 jours du départ)

Date :

Signature (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

...../...../.....

.

Au reçu de votre réservation, vous recevrez une confirmation de réservation

CONDITIONS GENERALES et PARTICULIERES DE VENTE à conserver

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions générales de vente sont celles qui ont été fixées par la loi n°2009-988 du 22 juillet 2009 du code du tourisme, loi de développement et de modernisation des services touristiques. Les décrets, arrêtés et circulaires n° du 1^{er} mars 2018 parus au journal officiel du 7 mars 2018 fixent les conditions du régime de la vente de voyages et de séjours. Ils figurent au verso du contrat de vente qui vous sera remis par votre agence de voyages dès votre inscription. Vous pouvez recevoir la copie complète de ces conditions de vente sur simple demande ou les télécharger sur notre site dédié.

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Renvoyer le bulletin ci-joint à :

Selectour Bleu Voyages – Les Jardins d'Entreprise
213 Rue de Gerland – Bât. B2 – 69007 LYON

Tél. : 04 72 76 75 66 ou mail : voyager@bleu-voyages.fr

Pour être prise en compte, chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte. Une confirmation d'inscription sera envoyée dans les 10 jours. Les échéances de règlement sont à respecter sans rappel de l'Agence.

FORMALITES – DOCUMENTS

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport valide 6 mois après le retour pour participer à cette croisière. Pour les ressortissants non français, prière de consulter les autorités compétentes de leur pays (Consulat, Ambassade, ...).

Selectour Bleu Voyages décline toute responsabilité en cas de non obtention ou de non représentation des documents d'entrée pour les pays concernés. L'agence recommande à ses clients de consulter le Site du Ministère des Affaires Etrangères – <http://www.diplomatie.gouv.fr/> - rubrique « conseils aux voyageurs » et plus spécifiquement concernant les rubriques « risque pays » et « santé » pour une information sûre et complète.

PRIX

Le prix forfaitaire a été établi sur la base d'un **nombre minimum de 20 participants**. Si ce nombre minimum de participants n'était pas atteint, le voyage pourrait soit être annulé, soit faire l'objet d'un supplément de prix qui serait proposé aux inscrits, deux mois au plus tard avant le départ.

Le prix a été fixé en fonction des conditions économiques connues au 1 décembre 2018 pour chaque voyage, en particulier le prix des carburants et les taxes aériennes et de sécurité. **Veillez noter qu'une hausse significative de l'un ou l'autre de ces derniers éléments ferait l'objet d'un réajustement du prix de vente** (voir conditions de réajustement sur le programme de chaque voyage). Toute prestation non-utilisée du fait du voyageur ne donne lieu à aucun remboursement.

ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé. En cas d'annulation, sauf indication différente sur le contrat de voyage concerné, les frais par personne seront les suivants :

Plus de 200 jours du départ : **150 € / personne**

Entre 200 et 151 jours du départ : 30 % du montant total du voyage

Entre 150 et 126 jours : 60 % du montant total du voyage

Moins de 125 jours du départ : 100 % du montant total du voyage

(Ces frais pourront selon le cas être couverts par notre assurance annulation PRESENCE).

ASSURANCES

L'assurance assistance-rapatriement (contrat PRESENCE) est incluse dans le montant du voyage. BLEU VOYAGES propose pour les participants qui le désirent une convention complémentaire multirisques – annulation, bagages, assistance souscrite auprès de PRESENCE Assistance. La prime du contrat loisirs Confiance est variable. Un exemplaire de la convention d'assurance est joint à la confirmation d'inscription et détaille les droits et devoirs du voyageur. Nous vous recommandons d'en prendre attentivement connaissance.

CHAMBRES ou CABINES INDIVIDUELLES

Le prix des cabines individuelles est très élevé dû au fait qu'il n'y a pas de chambres individuelles. Le prix de la cabine étant le même pour une ou deux personnes. Dans le cas où l'un des inscrits au voyage partageant sa chambre annulerait son voyage, la personne restant seule devra acquitter le supplément pour chambre individuelle, si aucun autre « co-chambriste » n'a été trouvé au moment du règlement du solde du voyage.

TRANSPORTS AERIENS ou MARITIMES

Les horaires figurant dans le programme sont donnés sur la foi des informations reçues de la compagnie MARTIME ou AERIENNE (le cas échéant). Ils sont susceptibles d'être modifiés. L'agence ne saurait être tenue pour responsable des conséquences d'un changement d'horaire ou d'une modification d'itinéraire de la compagnie aérienne ou maritime.

RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

L'inscription à la croisière sélectionnée par **Selectour Bleu Voyages** implique l'accord sur toutes les clauses des conditions générales et particulières.

L'interruption du circuit, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner droit à un éventuel remboursement que dans la mesure où l'agence obtient de la part des prestataires de services (en l'occurrence la compagnie maritime) une déduction pour les services non-fournis. Si, pour une raison quelconque indépendante de sa volonté, l'agence se voit dans l'obligation d'annuler tout ou une partie des engagements prévus, la personne inscrite au voyage sera remboursée de la somme correspondant aux prestations non-fournies et ne pourra prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités.

LITIGES

En cas de contestation, toute demande ou action judiciaire devra, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de connexité, être portée pour BLEU VOYAGES, devant le Tribunal de commerce de Lyon, à l'exclusion de tous les autres.

Selectour Bleu Voyages

Les Jardins d'Entreprise – 213 Rue de Gerland – Bât B2

69007 Lyon

Tél. : 04 72 76 75 66

E-mail : voyager@bleu-voyages.fr



Bleu Voyages